

—
Le Président de
l'Assemblée de Martinique
—

ASSEMBLEE DE MARTINIQUE

SÉANCE DES 29 ET 30 SEPTEMBRE 2021

Points supplémentaires proposés selon la procédure d'urgence

Cher(e) collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint 2 rapports proposés pour inscription, selon la procédure d'urgence, à l'ordre du jour de la séance de l'Assemblée de Martinique qui se tiendra à 9H30, les 29 et 30 septembre 2021.

Les points sont les suivants :

46/ MODIFICATION DE DESIGNATIONS INTERVENUES LORS DES SÉANCES DES 9 JUILLET ET 26 JUILLET 2021

47/ PROPOSITION D'INTERVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES ENTREPRISES DE FORT-DE-FRANCE ET DU LAMENTIN AYANT SUBI DES ACTES DE DÉGRADATION DE LEURS BIENS LES 17 ET 31 JUILLET 2021

Je vous prie d'agréer, cher.e collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président de l'Assemblée de Martinique



LUCIEN SALIBER

